

Les principes du programme

Le Centre Thérapeutique du Trouble alimentaire de l'Adolescent intègre les parents dans une approche thérapeutique multidisciplinaire (diététicienne, infirmières, kinésithérapeute, médecin et psychologues) adaptée au stade du développement du jeune et qui se réfère aux recommandations internationales récentes, fondées sur des données scientifiques probantes et représentant la norme idéale de soins :

1/ la FBT, thérapie de l'anorexie mentale et de la boulimie basée sur la famille (Treatment Manual for Anorexia Nervosa and Bulimia).

2/ Si la thérapie familiale de la boulimie n'est pas indiquée ou possible, la thérapie individuelle cognitive et comportementale est proposée (Cognitive Behavior Therapy – CBT-E).

3/ La TMFi – Thérapie Multifamiliale intensive (Eisler, Locke et Le Grange).

Modalités complémentaires :

- **des groupes partenaires** : un groupe d'échange pour les parents, un moment pour partager et poser des questions aux autres parents. Il a lieu toutes les 6 semaines tout au long de la prise en charge au CTTA.
- **des groupes et ateliers spécifiques** : détente, massage, méditation, psychoéducation, ainsi que des ateliers de création artistique et de théâtre.
- **des journées dédiées à la fratrie** : durant la thérapie, le jeune peut bénéficier d'un accompagnement scolaire à l'École Robert Dubois située sur le site.

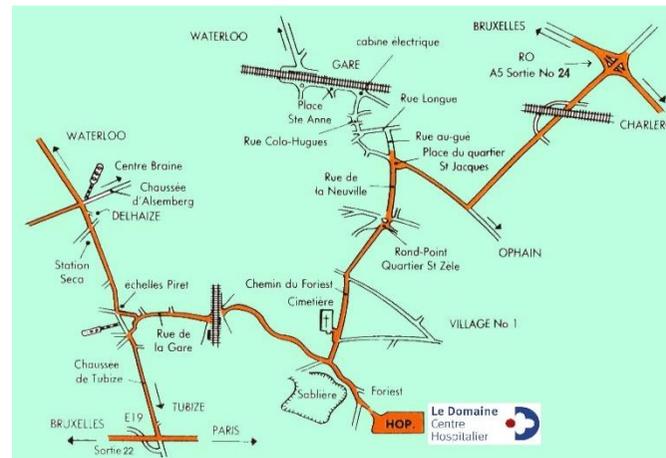
L'équipe multidisciplinaire

Pédopsychiatre
Coordinatrice
Psychologues
Infirmières
Assistante psychologue
Diététicienne
Kinésithérapeute

Renseignements pratiques

Le CTTA est ouvert toute l'année entre 8 h 30 et 16 h 30, excepté les week-ends et les jours fériés. Un parking est à disposition. Un transfert en minibus est organisé entre le Domaine et la gare de Braine-l'Alleud.

Chemin Jean Lanneau 39, B-1420 Braine-l'Alleud
Tél. : +32 2 386 09 37, F +32 2 386 09 40
Courriel : ctta@domaine-ulb.be
Site : www.domaine-ulb.be



Le Domaine
Centre
Hospitalier



**Centre
Thérapeutique
du Trouble
alimentaire
de l'Adolescent
(CTTA)**

Les troubles du comportement alimentaires ont des dimensions cognitives (des préoccupations pour l'alimentation, le poids, la silhouette) et comportementales (restriction alimentaire, maintien d'un poids bas, perte du contrôle de l'alimentation, vomissements) aux conséquences émotionnelles, relationnelles, physiologiques et nutritionnelles. Ils sont fréquents et débutent généralement à l'adolescence. Complexes, avec un fort potentiel de chronicité, les troubles alimentaires nécessitent une prise en charge précoce par des équipes multidisciplinaires spécialisées prenant en compte les ressources parentales et le support social. Les formes débutantes sont, à tort, banalisées. Les prises en charge nutritionnelles aggravent les problèmes si les spécificités psychologiques intra et interpersonnelles de ces maladies ne sont pas prises en compte. L'impact de ces maladies sur les relations familiales, par l'incompréhension qu'elles suscitent, est sous-estimé.

CTTA – Centre Thérapeutique du Trouble alimentaire de l'Adolescent

Le CTTA est financé par le Service Public Fédéral « Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement » pour répondre au besoin de traitement de l'anorexie mentale et de la boulimie ayant débuté depuis moins de 3 ans chez l'adolescent âgé de 12 à 17 ans. Les procédures de traitement nécessitent l'engagement des parents. Elles ne sont pas adaptées à l'obésité, ni aux comportements alimentaires dysfonctionnels associés à d'autres troubles psychiatriques. Le CTTA est soutenu par l'Association de parents MIATA

Le CTTA vise à une prise en charge précoce afin de limiter l'impact des complications physiques, psychologiques et sociales de la dénutrition et l'interférence du trouble alimentaire sur le développement adolescente. Il vise à maximiser le pronostic de guérison et éviter l'hospitalisation ou en réduire la durée.

Une période d'hospitalisation courte (3 semaines), avant l'engagement dans la thérapie, ou en cours de thérapie, peut s'avérer nécessaire pour traiter les complications médicales et psychologiques de la dénutrition.

La procédure d'admission

Vous prenez contact avec le service d'accueil de la consultation au 02/386.09.78 et un rendez-vous avec le pédopsychiatre sera fixé. Selon l'orientation définie par le pédopsychiatre, une procédure d'évaluation sera enclenchée.

Les modalités particulières

Une procédure d'évaluation sur la base de questionnaires cliniques est organisée tout au long de la thérapie et après celle-ci.

Le Comité d'accompagnement

Celui-ci, composé de représentants du Service Public Fédéral de la Santé publique, de l'association de parents MIATA et du directeur de projet, veille à la bonne conduite et au suivi du CTTA.

